

Le 11 septembre 2020

LE CRÉDIT MUTUEL ACCOMPAGNE LE PLAN DE RELANCE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

En tant que partenaire de l'athlétisme français et en vue d'encourager la reprise de leur activité, le Crédit Mutuel* a décidé d'accompagner les clubs d'athlétisme dans l'ensemble des territoires, via la mise en place d'une dotation spéciale de 150 000 euros.

Avec cette dotation, le Crédit Mutuel accompagnera en 2021 les clubs qui se mobilisent chaque jour pour faire vivre l'athlétisme et les territoires.

Pour bénéficier d'une dotation, les clubs devront soumettre un projet, en lien avec le plan de développement national de l'athlétisme français, et proposer une initiative forte pour encourager la relance de la pratique sportive en club : actions de promotion (événements innovants), de structuration (formation d'entraîneurs et de dirigeants) ou de développement. Au total, plusieurs dizaines de projets seront ainsi soutenus sur l'ensemble du territoire national.

Partenaire de la Fédération Française d'Athlétisme et à l'occasion de son centenaire qui est célébré ce week-end à Albi, le Crédit Mutuel affirme son engagement auprès du sport français et du tissu associatif avec une initiative solidaire qui permet d'aider concrètement les clubs.

** Crédit Mutuel Alliance Fédérale - fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre-Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand) et Antilles-Guyane (Fort-de-France) -, Crédit Mutuel Nord Europe (Lille), Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse Normandie (Laval) et Crédit Mutuel Océan (La Roche-sur-Yon).*

À propos de la Fédération Française d'Athlétisme

La Fédération Française d'Athlétisme est une association loi 1901 fondée en 1920. Forte de plus de 315 000 licenciés, elle a pour missions, dans le cadre de la délégation accordée par le ministère chargé des sports, de développer, de contrôler et d'organiser la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes, de défendre les intérêts moraux et matériels de l'athlétisme français et d'assurer la représentation de ces disciplines sur le plan international. En pleine croissance, la FFA se développe en matière de performance, de loisir et de santé. Sport de tous, l'athlétisme a pour fondements la liberté et le respect, et pour condition de pratique, la volonté de dépassement. Pour en savoir plus : athle.fr, et les réseaux sociaux Facebook (FFAthletisme), Twitter (@FFAthletisme) et Instagram (@FFAthletisme).

Contacts presse :

Frédéric Monot - 03 88 11 24 64 - frederic.monot@creditmutuel.fr

Alban Colombel - 06 49 09 45 77 - alban.colombel@athle.fr